

FORMULAIRE

**PROPOSITION POUR L'APPLICATION DE MESURES ADMINISTRATIVES
PERSONNEL DE LA CATÉGORIE IV
TECHNICIENS ET PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

| | | | |
|--|---|-----------------------|-------------------------|
| NOM DE / DES ÉTABLISSEMENT/S : | Centre Hospitalier Régional de Trois-Rivières | RÉGION/S : | 04 Mauricie |
| PERSONNE/S-RESSOURCE : | Sylvain Tousignant, chef de service radiologie | N° téléphone : | 819-697-3333 ext. 63151 |
| PARTENAIRES PARTAGEANT LA PROBLÉMATIQUE ET LA MESURE PROPOSÉE (AGENCE/S, SYNDICAT/S) | Personne/s-ressource : Agence de santé et services sociaux Syndicat | N° téléphone : | |

| | |
|---|--|
| Mesure proposée: | Rendre les technologues aptes à effectuer des lavements barytés sans la présence d'un radiologiste dans la salle d'examen. |
| Titre/s d'emploi visé/s pour l'application de la mesure: | Technologues en radiodiagnostic |

DESCRIPTION DE LA PROBLÉMATIQUE

1A-DÉCRIRE LA PROBLÉMATIQUE ET LES CAUSES DE CELLE-CI?

Augmentation importante des délais d'attente par manque de radiologistes, au cours des ans, pour effectuer quotidiennement les examens de scopie, notamment les lavements barytés. Cette situation est directement liée au manque de radiologistes (pénurie provinciale).

B-Depuis quand cette problématique est-elle présente?

Depuis 2006, départ de 3 radiologistes, dont un en septembre 2008. La situation étant déjà précaire, il y a depuis ce dernier départ, une détérioration de la situation.

2- CONSÉQUENCES ET INCIDENCES SUR LA PRESTATION DE SERVICES

A-Quels sont les impacts sur les services? (*Services menacés ou compromis*)

Impossibilité de fournir le service dans les délais prescrits. Seuls les examens urgents sont réalisés. Les délais d'attente des examens électifs s'allongent de période en période. Bon nombre d'exams électifs deviennent urgents (cercle vicieux). La pauvreté de l'offre de service pour les lavements barytés vient impacter d'autres services puisque le milieu se tourne vers d'autres options tels les examens en endoscopie où les délais d'attente sont déjà également très longs.

B-Quels sont les impacts sur les patients?

Détérioration de l'état de santé des patients, ce qui fait qu'un bon nombre d'exams électifs deviennent urgents (cercle vicieux). Les patients doivent s'adresser à d'autres établissements de la région et même en dehors de la région (Montréal ou Québec) pour obtenir le service.

3- QUELLES SONT LES DÉMARCHES ET/OU ACTIONS PERMANENTES QUI ONT ÉTÉ ENTREPRISES PAR L'/LES ÉTABLISSEMENT/S POUR TENTER DE RÉGLER CETTE PROBLÉMATIQUE?

Un seul radiologiste recruté depuis 2006. Recrutement de nouveaux technologues en radiologie à tous les ans = objectifs atteints. Recrutement de nouveaux radiologistes en cours mais infructueux jusqu'à présent compte tenu de la pénurie provinciale. Tentative d'établir des corridors de service avec les établissements de la région, avec résultats infructueux. De plus, un établissement de la région (Louiseville) a cessé récemment d'offrir le service.

PRIORITÉS MINISTÉRIELLES DANS LE SECTEUR D'ACTIVITÉS FAISANT L'OBJET DE VOTRE PROPOSITION

1- CETTE PROBLÉMATIQUE EMPÊCHE-T-ELLE L'ATTEINTE D'UN OBJECTIF OU D'UNE PRIORITÉ MINISTÉRIELS? (*Si oui, lequel/laquelle et préciser*)

Oui. Réduction des délais d'attente en imagerie médicale.

2- AVEZ-VOUS ENTREPRIS DES DÉMARCHES LOCALE OU RÉGIONALE DE PLANIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE POUR CE TITRE D'EMPLOI?

(Si oui, résumer les constats et le/les plan/s d'action)

Oui, localement. Le fruit du recrutement de technologues en radiologie depuis plusieurs années ainsi que la planification du recrutement de finissants au printemps 2009 nous permettra de mettre en œuvre ce projet. Des garanties d'heures sont offertes aux technologues nouvellement engagés, à tous les ans depuis 5 ans, et les objectifs d'embauche ont toujours été atteints. Un projet de stabilisation de la main-d'œuvre spécifique à l'imagerie médicale est actuellement en cours et devrait voir son aboutissement au printemps 2009.

3- AVEZ-VOUS PROCÉDÉ À UN EXERCICE DE RÉORGANISATION DU TRAVAIL DANS LE SERVICE OU LE SECTEUR D'ACTIVITÉS CONCERNÉ?

(Si oui, quelles sont les actions qui ont été posées et les impacts de celles-ci)

Non.

RECOMMANDATIONS ET ÉLÉMENTS DE SUIVI

1- Quelle mesure proposez-vous pour corriger la situation à court terme?

Avec l'appui de l'équipe de radiologistes du CHRTR, nous voulons procéder à la réalisation des lavements barytés par les technologues en radiologie, les journées où il n'y a pas de radiologiste affecté en scopie (1 à 2 jours/semaine, selon la demande et selon la capacité des radiologistes, compte tenu des autres activités du service de radiologie, à en faire l'interprétation). Ceci nous permettra de réduire les délais d'attente pour les lavements barytés et, par ricochet, les délais d'attente pour les autres examens de scopie puisque les radiologistes pourront entièrement consacrer leur temps à la réalisation de ces derniers lorsqu'ils sont affectés à la scopie. Cette mesure constitue également un enrichissement des tâches pour les technologues en radiologie, ce qui est un élément favorable pour l'attraction et la rétention de cette catégorie de professionnels.

2- Détailler les modalités et les conditions d'application de la mesure proposée?

1. Formation de deux technologues (mars 2009).
 2. Aménagement du programme d'examens pour des journées dédiées à la réalisation de lavements barytés (mars 2009).
 3. Réaménagement des anciens programmes de scopie afin d'y ajouter des examens de scopie autres que les lavements barytés (mars 2009).
 4. Rédaction des cahiers de procédures et protocoles (mars 2009).
 5. Démarrage et rodage (mars 2009 à août 2010).
 6. Consolidation de l'équipe par la formation de deux autres technologues (octobre 2009).
 7. Formation et intégration de deux autres technologues et début des rotations hebdomadaires des membres de l'équipe dans le secteur d'activités (octobre à décembre 2009).
 8. Évaluation continue de la pratique tout au long du processus.
 9. Ajustement à la hausse de l'offre de service quotidienne en regard de l'expérience acquise par les technologues (janvier 2010).
-

3- Si la problématique risque de perdurer après l'échéance de la mesure, quelles sont les mesures structurantes (permanentes) ou le plan de substitution qui accompagneront cette mesure et qui permettront de régler définitivement cette problématique?

Cette nouvelle structure constitue en soi une réorganisation du secteur d'activités et sera permanente. Annuellement, l'offre de service sera rehaussée pour tous les types d'examens de scopie. Quant aux besoins futurs pour la formation des nouveaux technologues, celle-ci sera planifiée en fonction des besoins observés et incorporée au PDRH.

4- Quelles sont les indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui serviront à suivre l'évolution de la situation et qui permettront d'évaluer l'atteinte des résultats?

(Définir les indicateurs de façon précise ainsi que la source de ces données)

(Indiquer le point de départ et le point d'arrivée pour chacun des indicateurs)

Indicateurs quantitatifs

Résultats visés

| | |
|--|--|
| Délais d'attente pour les lavements barytés | Actuellement plus d'un an. Visée : 3 mois, pour une demande égale |
| Nombre de lavements barytés effectués par année. | Actuellement 150 examens/an. Visée : 300 examens/an, soit une augmentation de 100% |
| Délais d'attente pour les examens de scopie autres que les lavements barytés | Actuellement plus de 2 ans. Visée : moins de 1 an, pour une demande égale. |
| Nombre d'examens de scopie autres que les lavements barytés effectués par année. | Actuellement 1350 examens/an. Visée : 1600 examens/ an, soit une augmentation de 18,5% |

Indicateurs qualitatifs

Résultats visés

| | |
|---|--------------------------|
| Degré de satisfaction des technologues par rapport à leur nouvelles tâches | Technologues satisfaits |
| Degré de satisfaction des radiologistes par rapport à la qualité des examens réalisés | Radiologistes satisfaits |
| | |
| | |

5- Quelle est la période d'application de la mesure proposée?

10 mois, soit de mars 2009 à janvier 2010. Se référer à la question 2 pour l'échéancier détaillé.

6- À combien estimez-vous le besoin de financement pour l'application de cette mesure? (Présenter en détails les éléments de coûts et les calculs)

14 762 \$. Voir montage financier en annexe.

Aux fins d'évaluation de votre proposition, veuillez compléter les tableaux joints à la présente. Lorsqu'une proposition vise l'application d'une mesure dans plus d'un établissement, chaque établissement concerné complète les tableaux pour les joindre à la proposition globale.

TABLEAU 1**DONNÉES SUR LES EFFECTIFS**

| TITRE/S D'EMPLOI VISÉ/S POUR L'APPLICATION D'UNE MESURE | STRUCTURE DE POSTES | | | | | | POSTES VACANTS PAR QUART DE TRAVAIL | | | | | |
|--|---------------------|---------------|-----|-----------------------------|-----------|-----|-------------------------------------|-----|-----------|-----|-----------|-----|
| | Temps complet | Temps partiel | | Non détenteurs de postes | TOTAL | | JOUR | | SOIR | | NUIT | |
| | Personnes | Personnes | ETC | Personnes | Personnes | ETC | Personnes | ETC | Personnes | ETC | Personnes | ETC |
| 2205, Technologue en radiologie | 21 | 11 | 4 | 6 | 38 | 36 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 2212, Technologue spécialisé en radiologie | 14 | 0 | 0 | 0 | 14 | 14 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 2213, Coordonnateur technique. 2219, Assistant chef technologue et Gestionnaire PACS | 3 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | | | | | | | | | | | |

| TITRE/S D'EMPLOI VISÉ/S POUR L'APPLICATION D'UNE MESURE | EFFECTIF TOTAL AU 31 MARS 2008 | | EMBAUCHES DEPUIS LE 31 MARS 2008 | | DÉPARTS DEPUIS LE 31 MARS 2008 | | TAUX DE ROULEMENT DU PERSONNEL ¹ | PROPORTION DE JEUNES FEMMES DANS LA PROFESSION (20-39 ANS) | | PROPORTION DE L'EFFECTIF AYANT 50 ANS ET PLUS | |
|--|-----------------------------------|-----|-------------------------------------|-----|-----------------------------------|-----|---|--|--------------------------|---|--------------------------|
| | Personnes | ETC | Personnes | ETC | Personnes | ETC | % | Personnes | % de l'effectif total | Personnes | % de l'effectif total |
| | (SUITE) | 36 | 33 | 4 | 4 | 2 | 2 | | 23 | 43% | 4 |
| | 15 | 15 | 0 | 0 | 1 | 1 | | 1 | 2% | 9 | 17% |

¹ Le taux de roulement se calcule de la façon suivante : (Le nombre de départs dans l'année X 100) / l'effectif moyen de l'année *

* Effectif moyen de l'année = Effectif total au début de l'année + Effectif total à la fin de l'année divisé par 2)

| | | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|--|---|----|---|----|
| | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 1 | 2% | 1 | 2% |
| | | | | | | | | | | | |

TABLEAU 2 HEURES TRAVAILLÉES 2007-2008

| TITRE/S D'EMPLOI VISÉ/S POUR L'APPLICATION D'UNE MESURE | HEURES TRAVAILLÉES (EXCLUANT LA MAIN-D'ŒUVRE INDÉPENDANTE) | | | RATIO DE TEMPS SUPPLÉMENTAIRE ² | | HEURES TRAVAILLÉES PAR LA MAIN-D'ŒUVRE INDÉPENDANTE (MOI) | | | |
|---|---|-------------------------|---|--|--------------------------------|---|-------------------------|---|----------------------------|
| | À taux régulier | En temps supplémentaire | Motifs d'utilisation des heures supplémentaires | Total de l'année 2007-2008 | Total des 6 dernières périodes | À taux régulier | En temps supplémentaire | Nombre de recours à la MOI durant l'année | Motifs de recours à la MOI |
| 2205, Technologue en radiologie. | 28602 | 441,5 | | 2,1 | 1,5 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 2212, Technologue spécialisé en radiologie. | 33742 | | | | | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | | | | | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | | | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

TABLEAU 3 ABSENCES DE PLUS DE 28 JOURS

| TITRE/S D'EMPLOI VISÉ/S POUR L'APPLICATION D'UNE MESURE | Pour chaque type d'absence (invalidité, congé sans solde, congé parental, retrait préventif, congé à traitement différé, etc.), indiquer les absences actuelles et celles prévues à court terme. | | | |
|---|--|---------------------|-----|---|
| | Type d'absence | Nombre de personnes | ETC | Absences non remplacées et qui auraient dû l'être |
| | | | | Personnes |
| | | | | |

² Ce ratio se calcule de la façon suivante : heures travaillées à temps supplémentaire divisées par les heures totales travaillées (heures régulières et heures temps supplémentaire)

| | | | | | |
|--|--|--------------------|-----|---|---|
| 2205, Technologue en radiologie et 2212, Technologue spécialisé en radiologie. | retrait préventif après 24 semaines | 3 x 2205, 1 x 2212 | 4 | 0 | 0 |
| 2205, Technologue en radiologie. | congé maternité | 1 | 1 | 0 | 0 |
| 2205, Technologue en radiologie. | invalidité long terme | 1 | 1 | 0 | 0 |
| 2205, Technologue en radiologie et 2212, Technologue spécialisé en radiologie. | retraites progressives et congés partiels sans solde | 8 | 2,5 | 0 | 0 |

7- Lorsque la problématique découle de difficultés de recrutement et de rétention du personnel, veuillez documenter la nature de celles-ci. (exemple : durée de vacance du poste, nombre d'affichages, candidatures obtenues, rejets de candidatures, désistements, motifs de rejets et de désistement, motifs de départs du personnel)

L'atteinte des objectifs annuels d'embauche est relative au marché actuel de l'emploi (pénurie). La seule période de l'année où il est possible de faire du recrutement est lorsque les finissants sont disponibles en juin. L'atteinte des objectifs demeure périlleuse d'année en année.